



LANDÉVANT



SIVU du centre de secours de Pluvigner

Liste des délibérations

SÉANCE DU 29 MARS 2024

Début de séance : 14h00

Fin de séance : 15h00

Nombre de conseillers :

En exercice : 6

Présents : 5

Votants : 5

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 29 mars à 14h, le Conseil syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du centre de secours de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Pluvigner sous la présidence de Mme Diane HINGRAY, Présidente.

5 conseillers présents :

- Mme Diane HINGRAY, Maire de Pluvigner ;
- M. Pascal LE CALVE, Maire de Landévant ;
- Mme Dominique OLLIVIER-FRANKEL, Maire de Landaul ;
- Mme Sylvie OLLIVIER, Adjointe au Maire de Pluvigner ;
- Mme Katia BONNEC, Adjointe au Maire de Landévant ;

Absente :

- Mme Anne-Laure FRAVALO, Adjointe au Maire de Landaul ;

Étaient également présents (sans voix délibérative) :

- M. Bonaventure MENEUX, Directeur général des services de Pluvigner ;
- M. Michel ALLANO, Chef de centre de secours de Pluvigner.

SECRETAIRE DE SEANCE : OLLIVIER Sylvie

Date de convocation du Conseil syndical : le 22 mars 2024

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la mairie de Pluvigner
aux heures habituelles d'ouverture et sur son site Internet
à l'adresse suivante : <https://www.pluvigner.fr/les-syndicats-intercommunaux/>

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2024_01_01 VOTE	Désignation du secrétaire de séance : Le conseil municipal désigne Sylvie OLLIVIER comme secrétaire de séance. 5 POUR
N° DEL2024_01_02 VOTE	Approbation du PV du CM du 27/11/2023 : Le procès-verbal du dernier conseil est adopté à l'unanimité. 5 POUR
N° DEL2024_01_03 VOTE	Finances Budget I. 1. : Vote du compte de gestion 2023 : Après délibération et l'unanimité, le conseil syndical déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par M. le Percepteur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part. Mme la Présidente est désignée pour signer tout document. 5 POUR
N° DEL2024_01_04 VOTE	Finances Budget I. 2. : Vote du compte administratif 2023 : Après délibération et l'unanimité, la Présidente du SIVU, Mme Diane HINGRAY, étant absente, le conseil syndical approuve ce CA 2023 qui vient d'être exposé. Mme la Présidente est désignée pour signer tout document. 4 POUR
N° DEL2024_01_05 VOTE	Finances I. 3. : Affectation du résultat : Après délibération et l'unanimité, le conseil syndical valide l'affectation du résultat proposée. Mme la Présidente est désignée pour signer tout document. 5 POUR
N° DEL2024_01_06 VOTE	Finances I. 4. : Vote du budget primitif 2024 : Après délibération et l'unanimité, le conseil syndical valide le budget primitif 2024. Mme la Présidente est désignée pour signer tout document. 5 POUR
N° DEL2024_01_07 VOTE	Finances I. 5. : Participation des communes : Après délibération et l'unanimité, le conseil syndical valide cette répartition. Mme la Présidente est désignée pour signer tout document. 5 POUR

Affiché en mairie et publié sur le site internet le 6 avril 2024,

Le Président,
Diane HINGRAY

Le secrétaire,
Sylvie OLLIVIER